

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/RENOUVELLEMENT-DU-CONSEIL-D,281.html>

Renouvellement du conseil d'administration de l'AJM

- Tout sur l'AJM - Le bureau et le CA -

Date de mise en ligne : dimanche 3 juin 2018

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Le 9 juin 2018, l'association des jeunes magistrats tenait comme chaque année son assemblée générale annuelle. Si l'AJM a l'habitude de ce regroupement auquel elle donne chaque année une tournure festive, l'assemblée générale de 2018 était particulière, en ce qu'elle a donné lieu à un renouvellement du Conseil d'Administration de l'association.

En effet, après trois années passées à porter l'AJM avec une grande énergie en tant que Présidente, Florence LARDET a souhaité passer le relais. C'est Anne-Sophie BERNACHOT, jusqu'alors vice-présidente de l'association, qui assumera désormais cette fonction. Elle sera secondée en cela par Jean-Baptiste CRABIERES qui assurera désormais les fonctions de Vice-Président.

La présidence de Florence LARDET aura été particulièrement marquante pour l'AJM. Ainsi qu'elle l'indiquait en faisant le bilan de son action, l'association aura continué à s'ouvrir sur l'extérieur, à renforcer sa visibilité et à agir pour que les citoyens se réapproprient leur justice. « Décloisonnement » aura certainement été le maître mot de ces trois ans, marqués par une croissance sans précédent du nombre d'adhésions. Fortement applaudie par les membres venus en nombre saluer son départ, Florence LARDET a eu la surprise de se voir nommée membre d'honneur de l'AJM, sur proposition du conseil d'administration approuvée par une grande acclamation de l'ensemble de la salle. Florence ne quitte pour autant pas l'association, puisqu'elle sera désormais en charge de la communication de l'AJM.

L'association des jeunes magistrats n'a cependant aucun souci à se faire pour son avenir. Sa nouvelle Présidente, Anne-Sophie BERNACHOT, actuellement juge d'instruction, connaît en effet bien l'AJM dont elle est membre du Conseil d'administration depuis cinq ans. Vice-Présidente depuis un an, elle a annoncé avoir à coeur de poursuivre les actions entreprises par Florence LARDET notamment s'agissant de l'accompagnement des jeunes magistrats, et a déjà présenté le projet par lequel elle souhaitait débiter sa présidence : la mise en place de référents régionaux de l'AJM. Bonne chance et bon courage Madame la Présidente, toute l'équipe de l'AJM est derrière vous.

L'AJM souhaite également la bienvenue à Grégory MARTIN DIT NEUVILLE, auditeur de justice de la promotion 2017 et Florence GARZINO, auditrice de justice de la promotion 2018, qui rejoignent le conseil d'administration élargi.

Les années à venir s'annoncent donc passionnantes pour l'AJM.

MEMBRES DU BUREAU DE L'AJM :

Anne-Sophie BERNACHOT, présidence, promo 2013,

Jean-Baptiste CRABIERES, vice-présidence, promo 2012,

Marion ADAM, secrétaire, promo 2007,

Ségolène PASQUIER, trésorière, promo 2010.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AJM :

Outre les membres du bureau, le conseil d'administration est constitué de :

Renouvellement du conseil d'administration de l'AJM

Florence LARDET, communication, promo 2012,

Elsa LAVERGNE, accompagnement des jeunes magistrats, promo 2012,

Josette PHILIPPE, formation et éducation civique, promo 2015,

Anissa JABRI, réflexions et débats, promo 2014,

Julien GOLDSZLAGIER, réflexion et débats, promo 2012,

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ELARGI DE L'AJM :

Sont membres du conseil d'administration élargis des personnes souhaitant intégrer le conseil d'administration mais en bénéficiant au préalable d'une phase d'observation avec un investissement plus restreint ainsi que des personnes ayant occupé des postes à responsabilité au sein de l'association et souhaitant faire bénéficier de leur expertise les membres actuels de l'association :

Philippe GUISLAIN, promotion 2006,

Linda MAIZENER, promotion 2009,

Alexandre DJINDIAN, promo 2017,

Grégory MARTIN DIT NEUVILLE, promo 2017,

Florence GARZINO, promo 2018.